

Journées d'études Caplab METZ 2025

27 et 28 mars, Université de Lorraine, Campus du Saulcy

FACE AUX ENJEUX DU HANDICAP ET DU VIEILLISSEMENT : QUELLES APPROPRIATIONS DU DROIT INTERNATIONAL DES DROITS HUMAINS ?

La Chaire Sociétés Inclusives et Avancées en Âge (SIAGE), la communauté Capdroits et le programme AUVI ont le plaisir de vous inviter les 27 et 28 mars prochains au Caplab Metz 2025 « Face aux enjeux du handicap et du vieillissement : quelles appropriations du droit international des droits humains ? »

Depuis une vingtaine d'années, le droit international des droits humains a connu des développements spécifiques relatifs aux situations de handicap et d'avancée en âge. La Convention internationale pour les droits des personnes handicapées de 2006 et la Charte de St José des droits des personnes âgées de 2012 constituent des exemples emblématiques de ces évolutions, à tel point que certains considèrent que l'on assiste à un changement de paradigme dans la prise en considération des personnes vulnérabilisées par des situations de handicaps, de perte d'autonomie et/ou d'avancée en âge. Pour les uns, les principes promus par ces droits sont des points d'appui pour des mobilisations sociales et des combats contre les inégalités sociales, les disqualifications épistémiques, voire les formes de minoration et d'exclusion atteignant les publics en situation de handicap, de perte d'autonomie ou d'avancée en âge. Pour d'autres, ces droits humains internationaux sont déconnectés des réalités et complètement méconnus. De fait, de très nombreux acteurs concernés ne connaissent pas l'existence de ces textes de droits internationaux affirmant des droits humains actualisés. Pour autant, cela signifie-t-il qu'ils n'ont aucune signification sociale ni portée réelle sur le quotidien des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ?

Pour aborder cette question, la Chaire internationale SIAGE engagée dans le programme AUVI avec la communauté Capdroits fera dialoguer sur le territoire lorrain à la fois des enseignants-chercheurs et des acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes en situations de handicaps et des personnes âgées. Ces journées d'études s'adressent également aux proches, aux professionnels du secteur et aux collectifs citoyens intégrant les personnes concernées.

Programme

(Sous réserve de modifications)

Jeudi 27 mars 2025

**DROITS HUMAINS / DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES
PERSONNES AGEES :**

CIRCULATIONS ENTRE LES NIVEAUX INTERNATIONAUX, NATIONAUX ET LOCAUX.

8h30 – 9h00 *Accueil du public*
9h-9h20 **Ouverture**

Pascal Tisserand, Vice-Président Egalité - Diversité – Inclusion, Univ. Lorraine
Alessandro Bergamasci, Directeur de l'UR CREAT
Anna-Maria Berardi, Directrice UFR
Membre du bureau Capdroits, désignation à venir
Jean-Philippe Viriot Durandal, Titulaire de la Chaire internationale SIAGE
Benoît Eyraud, Responsable scientifique PPR AUVI

9h20 – 10h30 **Penser les droits fondamentaux à l'aune des enjeux du *handicap et de l'avancée en âge* : contours et spécificités**

L'objectif poursuivi lors de cette session est de traiter de l'actualité des enjeux et des débats autour de la défense des droits fondamentaux par les différents outils juridiques existants. Sous quelles modalités et quelles formes droit civil, droit social et droit international (européen et les conventions internationales) participent-ils à la formulation et la reconnaissance de droits fondamentaux et quelles sont plus particulièrement les spécificité du droit international des droits de l'homme ? En quoi constituent-ils des ressources aux échelles régionale, nationale et locale ? Et comment ces différents outils s'articulent-ils dans l'exemple de la lutte contre les discriminations liées aux handicaps et à l'avancée en âge ?

Marie Mercat-Bruno, Science Po Paris, « Une approche juridique par les droits humains »
Paul Véron, Univ. Nantes, « L'invocation de la CIDPH devant les juridictions administratives et judiciaires »

10h30 – 10h50 *Pause*

10h50– 12h30 **Enjeux globaux et locaux de l'appropriation nationale et locale des droits humains : regards croisés**

Sous quelles formes, par quels acteurs et autour de quels enjeux attachés à la défense des droits fondamentaux le droit international des droits de l'homme est-il saisi ? Existe-t-il des variations régionales dans les modalités de son appropriation ? Si cette session traitera particulièrement de l'usage de la CIDPH dans le champ du handicap, il s'agit d'observer comment se formule le besoin d'un outil équivalent pour la défense des droits des personnes âgées.

Camille Latimier, ONG SPMP, République Tchèque

Louis Triaille, docteur en droit, Univ de Louvain
Un.e représentant.e de France-Handicap*

12h15 – 13h30 Repas

13h30 – 15h30 De la CIDPH à une CIDPA ? Circulation du modèle international des droits humains dans un contexte de vieillissement démographique

Dans un contexte où les discriminations liées à l'âge constituent un sujet particulièrement d'actualité dans les agendas de l'OMS et des institutions européennes, comment le modèle de la convention internationale du droit des personnes handicapées (CIDPH) influence-t-elle la reconnaissance du droit des personnes âgées ? Quels sont les acteurs engagés dans cette dynamique et autour de quelles problématiques se formule la nécessité du recours au droit international des droits de l'homme pour la reconnaissance des droits des personnes âgées ?

*Rosa Kornfeld-Matte** *Experte indépendante auprès de l'ONU en charge des droits humains des personnes âgées*

Maryvonne Lyazid *CNCDH*

*Sonia Guaragna** *ONG FLAPA*

15h30 – 16h00 : Pause

16h00 – 18h00 : Ex-Libris : actualité de la recherche sur le handicap

Auteurs

Cyril Desjeux, Le handicap au pouvoir, Presses Universitaires de Grenoble, 2024

Benoit Eyraud, Reconnaître la capacité juridique comme droit humain, Editions de l'ENS (à paraître).

Discutantes

Muriel Rebourg, Professeure de droit privé, Univ. de Bretagne Occidentale

Anna Rurka, Maitresse de conférences Sciences de l'éducation, Univ. Paris-Nanterre).

Vendredi 28 mars 2025

OUTILS ET DISPOSITIFS PARTICIPATIFS :

ATELIERS DE DESIGN CITOYENS ET GROUPES D'ANCRAGE DES DROITS HUMAINS

8h30 – 9h00 : Accueil du public

9h00 – 10h00 : Penser les enjeux du handicap et de l'avancée en âge : convergences et spécificités

L'objectif poursuivi lors de cette session est de traiter des enjeux associés à la participation des publics vulnérabilisés pour des raisons de handicaps et/ou d'avancée en âge en lien avec les droits humains. Comment définir, évaluer et interpréter les enjeux psychosociaux associés à l'expérience de la vulnérabilité dans ces deux situations ? Comment l'approche par les parcours de vie permet-elle de penser les points de convergence et les spécificités de l'expérience de la vulnérabilité par le handicap

et l'avancée en âge ? Comment ce modèle permet-il de penser les enjeux socio-institutionnels associées à la participation de ces publics ?

Dario Spini, Univ. Lausanne « Enjeux du handicap et du vieillissement dans une perspective parcours de vie : une approche géo sociale entre autonomie (agency) et structure »
Charles Braverman, Univ. Lorraine, membre du programme Life Travel

10h00 – 12h20 : Regards croisés dans les méthodes participatives dans le champ de l'avancée en âge : les Ateliers de Design-citoyen

Marion Scheider-Yilmaz, Post-doc UMR PACTE / Univ. Francfort
Hugo Bertillot, Univ. Catholique de Lille
Damien Vanneste, Univ. Catholique de Lille
Christophe Humbert, PS Institut, Laboratoire LINCS, Univ. Strasbourg*
Radoslav Gruev, MCF sociologie, Univ. Lorraine
JP Viriot Durandal, Professeur des universités, Univ. Lorraine

12h30 – 13h45 : Repas

13h45 – 15h45 : Regards croisés dans les méthodes participatives dans le champ du handicap : les groupes d'ancrage des droits humains

Intervenant.e.s Capdroits (désignation à venir)

15h30 – 15h50 : Pause

15h50 – 17h00 : Le rôle des collectivités locales dans l'inclusion des aînés et la diffusion des méthodes participatives, niveau local et international

Intervenant.e. s à venir

17h00 – 17h30 : Conclusions du Caplab Metz 2025

Réservez dès à présent les dates du 27 et 28 mars 2025

Le programme de recherche AUVI « Ancrer/ instituer l'autonomie de vie comme droit humain » fait partie des projets labélisés Programme Prioritaire de Recherche bénéficiant d'un financement de l'Agence Nationale de Recherche dans le cadre du programme « France 2030 »

Programme mis à jour et
plus d'informations :

<https://siage.org/>
<https://confcap-capdroits.org/>
CapLabMetz2025@univ-lorraine.fr
confcap.capdroits@gmail.com
marion.arnaud@univ-lorraine.fr

Contacts et réservation